


Emetteur : *FBL* N° panneau : *PAD 176*  
Affiché le : *10/09/24* Retiré le : *10/11/24*

<b>Département d'Eure et Loir</b> <b>Canton de Chartres-1</b>  <b>COMMUNE DE JOUY</b> 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	<b>Annexes :</b> Non <input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/>  <b>JOUY</b>	<b>Arrêté n° ATM</b>	<b>2024</b>	<b>079</b>
		<b>Catégorie</b>		
		<b>Nombre de pages</b>	<b>1</b>	<b>/ 1</b>
		<b>Paraphe</b>		
<b>ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY</b>				
ALTERNAT DE CIRCULATION				

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : CIRCET ERI5280  
TSA 700011  
69134 DARDILLY Cédex

Mail : circet-eri5280-d@demat.sogelink.fr  
katia.marquillie@circet.fr

Ou structure réalisant les travaux :

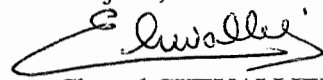
LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
Rue de la Rougère RD19.1	Remplacement de poteaux Orange	Du 25/09/2024 au 25/10/2024		X	

Le stationnement et le dépassement sont interdits au droit des travaux.

- Signalisation de chantier.
- Vitesse limitée à 30 km/h.
- Sens des points de repères décroissants.

Ampliation adressée à :  
circet-eri5280-d@demat.sogelink.fr  
katia.marquillie@circet.fr  
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie  
rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE  
M. le Commandant C.O.D.I.S.-  
7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

Pour le Maire de JOUY  
Et par délégation,  
L'adjoint,

  
Chantal CHEVALLIER



JOUY, le 10/09/2024

le Maire de JOUY :  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la publication le : .....  
- et de la notification le : **10 SEP. 2024** .....